QUELS PAYSAGES POUR DEMAIN?

Dynamiques d'évolution des paysages

Les paysages ont changé, parfois de façon considérable, notamment depuis le milieu du XXème siècle. Certaines de ces évolutions de poursuivent actuellement, d'autres apparaissent, notamment sous l'effet du développement urbain, du changement climatique et de la transition énergétique. Ainsi, de grandes dynamiques peuvent être constatées globalement, à l'échelle du département :

- * DÉGRADATION VOIRE DISPARITION DU BOCAGE, induisant une perte de l'identité paysagère et de biodiversité, avec la rupture de continuités écologiques, en lien notamment avec le remembrement des parcelles
- * PROGRESSION MODÉRÉE DE L'URBANISATION (phénomène concentré autour des trois grandes agglomérations), avec une perte de l'identité architecturale traditionnelle

agricoles et aujourd'hui le changement climatique

- * EXTENSION DES HAMEAUX AGRICOLES PATRIMONIAUX, en rupture avec les logiques urbaines et les codes architecturaux traditionnels
- * CRÉATION DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES : construction, élargissement et déviation d'axes majeurs de circulation routière, d'équipements de production d'énergie (barrages, éoliennes, parcs photovoltaïques...) ou de zones d'activités, zones industrielles et plateformes logistiques
- * MOBILITÉ DES COURS D'EAU, notamment de l'Allier dont le tracé est constamment en mouvement
- PROGRESSION DU BOISEMENT, notamment de résineux, en Montagne bourbonnaise, induisant la fermeture des paysages et une perte de la biodiversité

ÉVOLUTION DES PAYSAGES FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le changement climatique induit de nombreux bouleversements, certains impactant les paysages et ses différentes composantes. Ces évolutions sont déjà perceptibles aujourd'hui et d'autres risquent de se développer à l'avenir. Certaines conséquences dépendent de nos modes de vie et de la mobilisation des acteurs face à ce phénomène.

Pour accompagner ces évolutions et éviter une uniformisation des projets à l'échelle nationale sans prise en compte des spécificités locales, il s'agit de sortir de la démarche aménagiste du XXème siècle. En effet, cette démarche a souvent « consisté à équiper le territoire et à réduire le paysage à une conséquence secondaire plus ou moins fortuite de l'aménagement », créant des « conflits et des blocages entravant de ce fait la mutation des cadres et modes de vie, indispensable pour concrétiser la transition énergétique et écologique. »

Pour cela, la démarche de paysage, menée par un paysagiste concepteur et mise en place par les territoires, est une alternative pour réussir l'adaptation au changement climatique en conciliant la préservation et la valorisation des paysages (« Imagier paysage énergie », chaire paysage et énergie, 2022).





Grauds objectifs de qualité paysagère

PAYSAGES AGRICOLES, FORESTIERS ET NATURELS

- > Préservation (voire restauration) du bocage
- > Intégration paysagère des nouvelles pratiques agricoles, notamment des équipements agricoles récents
- > Préservation des spécificités locales, comme le vignoble de Saint Pourçain
- > Préservation des forêts anciennes et renouvellement dans le respect de l'identité paysagère locale
- > Affirmation des corridors écologiques, notamment via les nombreuses ripisylves, et préservation des milieux naturels
- > Préservation des étangs, mares et rivières
- > Adaptation au changement climatique : ressource en eau, types de cultures, gestion des forêts, développement de zones protégées, adaptation des espèces végétales dans les haies ou les boisements...

PAYSAGES BÂTIS

- > Affirmation des codes architecturaux traditionnels et et lutte contre l'uniformisation des matériaux modernes (tuiles mécaniques noires, huisseries métalliques, PVC...) ?
- > Requalification des centre-bourgs (traversées routières, dévitalisation...) dans le respect des logiques paysagères
- > Maitrise de la progression de l'urbanisation, notamment au détriment des espaces agricoles et en particulier en périphérie des trois pôles urbains majeurs
- > Requalification des entrées de villes et de villages
- > Préservation ou réhabilitation du patrimoine en friche/en ruine
- > Adaptation au changement climatique : limitation de l'artificialisation des sols, nouvelles formes architecturales et rénovations énergétiques des bâtiments anciens, îlots de fraicheur dans les espaces publics...

VALORISATION ET DÉCOUVERTE DES PAYSAGES

- > Valorisation de l'identité Allier / Pays bourbonnais et de ses paysages face à un « déficit d'image »
- > Valorisation des richesses locales (patrimoine bâti, patrimoine minier, milieux naturels remarquables, curiosités géologiques...), aujourd'hui confidentielles, voire menacées
- > Identification et mise en valeur des perceptions paysagères
- > Valorisation et aménagement des itinéraires de découverte (petites routes, sentiers balisés, véloroutes) dans le respect de l'identité paysagère locale

PAYSAGES DE GRANDS ÉQUIPEMENTS

- > Intégration des zones d'activités et zones industrielles
- > Renforcement de l'insertion paysagère des aménagements récents de la RCEA et de la RN7
- > Adaptation au changement climatique et la transition énergétique : stratégie d'intégration paysagère des ENR, préservation des surfaces agricoles et naturelles

GOUVERNANCE

- > Renforcer la compétence paysage au sein des différents services, notamment au sein des EPCI
- > Sensibiliser le public à la thématique du paysage, ainsi qu'au métier de paysagiste concepteur et à sa plus-value pour la qualité de vie du territoire
- > Faire vivre l'Atlas des paysages auprès des différents acteurs du territoire, identifier des relais et des porteurs dans les différentes instances

ILLUSTRATIONS DE QUELQUES EXEMPLES D'ÉVOLUTIONS DES PAYSAGES

Déviation et élargissement d'un axe routier majeur / Point de vue depuis le GR3 à Droiturier





Progression du boisement / fermeture des points de vue / Village de Châtel-Montagne





→ Vieillissement et disparition du bocage / Parcelles agricoles à Lenax





Progression de l'urbanisation / Périurbanisation d'Yzeure et entrée de ville de Saint-Pourçain-sur-Sioule













